



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex  
Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.cgteduc.fr](http://www.cgteduc.fr)

## Rencontre avec JM Blanquer : des paroles et rien d'autre.

La CGT Éduc'action a été reçue ce lundi 16 décembre par le ministre de l'Éducation nationale.

Notre organisation n'a rien appris de nouveau par rapport aux annonces faites la semaine passée par le Premier ministre ou JM Blanquer.

Le ministre a continué de marteler, contre toute logique, qu'il n'y aurait aucune diminution des pensions avec le futur système de retraites par points pour les personnels de l'Éducation nationale et a annoncé un calendrier de négociations de janvier à juin sur les revalorisations salariales.

Pour la CGT Éduc'action, tout ceci reste un effet d'annonces et aucun engagement clair n'est pris si ce n'est une première augmentation en 2021 et l'annonce d'une loi de programmation pluriannuelle qui n'est pas du genre à nous rassurer considérant que ce qu'un gouvernement a fait, un autre peut le défaire. Au-delà de cela, le ministre n'a rien annoncé sur les montants envisagés, sur les générations concernées, sur les modalités indemnitaires et sur les questions statutaires qu'il entend pourtant lier aux discussions salariales.

Nous dénonçons en revanche le fait que le ministre ne parle que des salaires des enseignant-es et oublie l'ensemble des autres personnels de l'Éducation. Pour la CGT Éduc'action, il ne saurait y avoir d'augmentation salariales uniquement pour compenser une perte éventuelle de revenus à la retraite. La question des salaires dans l'Éducation nationale doit se traiter immédiatement et indépendamment de la réforme des retraites car les personnels sont déjà mal payés, victimes du gel du point d'indice et du décrochage de leurs salaires par rapport à l'inflation ou leurs niveaux de recrutement.

De plus, le ministre persiste à évoquer ces possibles revalorisations salariales quasi uniquement sous l'angle indemnitaire. Pour la CGT Éduc'action, il est hors de question de généraliser ce mode de rémunération qui vise à individualiser les carrières, à opposer les collègues les un-es aux autres et qui contribue aux inégalités, notamment au détriment des femmes qui touchent systématiquement moins d'indemnité et de primes que leurs collègues masculins.

Enfin, le ministre persiste à lier les discussions sur les salaires à la redéfinition des métiers ce qui est inacceptable pour la CGT Éduc'action. Il ne saurait être question de contreparties à une augmentation salariale et évidemment pas de hausse du temps de travail comme l'a déjà évoqué le Président de la République.

Au-delà de ces questions salariales, le ministre semble rester sourd aux craintes et aux attentes des personnels de l'Éducation nationale. Se sentant déjà largement malmené-es par les contre-réformes du gouvernement (et des précédents), elles et ils s'opposent massivement aujourd'hui à une réforme qui pénaliserait encore plus leur carrière et leur vie.

La CGT Éduc'action appelle tous les personnels de l'Éducation nationale à amplifier la mobilisation pour exiger l'abandon du projet de la retraite par points et de véritables négociations pour des augmentations de salaires pour tous les personnels. Elle appelle à se réunir en assemblées générales pour construire un mouvement fort et reconductible et à participer massivement à la journée nationale interprofessionnelle de grève et de mobilisation du mardi 17 décembre, ainsi qu'aux suites envisagées nationalement et localement.

Montreuil, le 16 décembre 2019